



Place de parking louée à 2 personnes

Par Bboz

Bonjour, je loue depuis quelques mois un appartement en résidence avec une place de parking. N'ayant pas de voiture personnelle je n'utilise pas beaucoup ma place, mais à chaque fois que j'ai voulu l'utiliser, elle était déjà occupée. J'ai laissé des mots et écrit un message "place réservée", hier en voulant utiliser la place, je la découvre encore une fois utilisée. Mais sous mon affiche placardée quelqu'un m'a répondu que cette place était la sienne et qu'elle la louait. J'ai pris contact avec cette personne et nous avons découvert que nous louions bien la même place. Nous sommes dans deux agences différentes mais chacun de nos bails stipule bel et bien le numéro de la place qui est unique sur le parking.

Je vais prendre contact avec l'agence dans la journée, mais j'aimerais savoir ce que je peux leur demander. Si l'erreur est du côté de mon agence, n'ayant pas pu profiter de la jouissance de ma place pendant ces derniers mois, puis je prétendre au remboursement du prix de la place de parking de ces derniers mois ?

Merci d'avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ce n'est pas l'agence qui est fautive, c'est le bailleur qui a loué 2 fois la même place de parking.

Vous pouvez tout à fait demander à être dédommagé, écrivez au bailleur un courrier RAR de mise en demeure.